



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 24 juin 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 14 juin 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de présents participant au vote : 51

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de procurations : 8

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Laurence GERBET
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Océane GODARD	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Paul DURAND	Madame Caroline
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	JACQUEMARD
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Franck LEHENOFF	Monsieur Massar N'DIAYE	Monsieur Laurent
Madame Dominique MARTIN- GENDRE	Madame Françoise TENENBAUM	BOURGUIGNAT
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Vincent TESTORI	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Marien LOVICH	Monsieur Jean-François COURGEY	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Kildine BATAILLE	Monsieur Bassir AMIRI	Madame Stéphanie MODDE
Madame Delphine BLAYA	Madame Mélanie BALSON	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Nora EL MESDADI	Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Danielle JUBAN	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Elizabeth REVEL
	Madame Ludmila MONTEIRO	Monsieur Philippe THIRION

Membres absents :

Monsieur Pierre PRIBETICH pouvoir à Monsieur François REBSAMEN
Madame Sladana ZIVKOVIC pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM pouvoir à Monsieur Antoine
HOAREAU
Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Christine MARTIN
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN pouvoir à Monsieur
François DESEILLE
Monsieur Stéphane CHEVALIER pouvoir à Madame Caroline
JACQUEMARD
Madame Catherine HERVIEU pouvoir à Monsieur Olivier MULLER

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE

Commission consultative des services publics locaux - Rapport annuel 2023

Conformément à l'article L. 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le président de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) doit présenter avant le 1^{er} juillet de chaque année, à son assemblée délibérante, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Le rapport d'activités, pour l'année 2023, est joint en annexe.

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- de prendre acte du rapport d'activités de la commission consultative des services publics locaux pour l'année 2023.

SCRUTIN	POUR : 56	ABSTENTION : 3
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 8 PROCURATION(S)	